

Bilinguisme

# L'Olca veut rétablir la transmission familiale de l'alsacien



L'Olca, qui deviendra un office public, veut restaurer la dialectophonie chez les plus petits. Photo archives

Rétablir la transmission familiale du dialecte et arriver à 25% d'enfants dialectophones en 35 ans : tel est l'objectif que se fixe l'Office pour la langue et la culture d'Alsace (Olca) qui a tenu son assemblée générale mardi à l'hôtel d'Alsace à Strasbourg.

Parmi la quarantaine de personnes présentes à l'assemblée générale de l'Office pour la langue et la culture d'Alsace (Olca) et qui représentaient les nombreuses associations de promotion de la langue régionale, personne ne savait trop quel type de discours allait tenir le président de l'Office, Victor Vogt. Ce dernier, également conseiller d'Alsace et maire de Gundershoffs, s'était présenté aux dernières élections législatives sous l'étiquette LR mais avec le soutien du parti autonomiste Unser Land. Lors de la campagne, Victor Vogt avait fait valoir sa qualité de

président de l'Olca. Ce qui lui avait valu de vertes critiques de la part des élus représentant le Grand Est au sein de l'Olca, lesquels avaient même démissionné pour marquer leur désaccord avec ce qu'ils considéraient comme « une politisation de cet organisme dans le cadre du vif débat sur la sortie de l'Alsace du Grand Est.

**2 millions d'euros de budget, 19 emplois**

La polémique était si vive que même la question du maintien de la participation financière du Grand Est au fonctionnement de l'Olca avait été posée. Sur un budget total de près de 800 000 €, la contribution du Grand Est s'élève à plus de 268 000 € (et 400 000 € par la Collectivité européenne d'Alsace - CEA). Dès lors, mardi soir à l'hôtel d'Alsace à Strasbourg, Victor Vogt aurait pu être tenté de profiter de l'AG de l'Olca pour régler quelques comptes...

Mais l'élu a finalement soigneusement évité ce sujet pour lui préférer un propos plus généraliste et volontariste sur la raison d'être de l'Olca, à savoir la sauvegarde et la promotion des langues régionales d'Alsace : dialectes alsacien, allemand et welche. Victor Vogt a ainsi confirmé son imminente transformation en un « Office public de la langue régionale ».

Annoncée l'an passé par le président de la CEA Frédéric Bierry, la création de cet office aurait dû intervenir dès 2024 mais la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives ont retardé le projet. « Les statuts sont rédigés et en cours de vérification au plan juridique par l'administration préfectorale. La création de cet office public interviendra tout début 2025 », a annoncé Victor Vogt. Cet office bénéficiera dans un premier temps d'un budget de deux millions d'euros et emploiera 19 équivalents temps

plein (contre six salariés pour l'actuel Olca). « Cela représente 6 euros par locuteur. On est certes encore loin des 100 euros par locuteur avancé par l'office de la langue basque, mais ce budget ira crescendo ». Le futur office devrait prioritairement accentuer ce que Victor Vogt a qualifié de « visibilité » de la langue régionale dans l'espace public. L'élu a notamment cité « une forte demande de traduction pour des plaques de rues et les panneaux routiers ».

Pour Victor Vogt, « l'alsacien doit s'entendre et se voir partout, dans les crèches, à l'école, dans les administrations, les entreprises, dans la rue ». L'objectif étant, dixit Daniel Adrian, un autre conseiller d'Alsace, présent à l'AG, « que les Alsaciens se réapproprient la langue du cœur ».

**701 demandes sur 22900 naissances**

« J'ai 35 ans, j'espère que dans 35 ans, lorsque j'aurai 70 ans, nous serons passés de l'actuel chiffre de 1 à 3% d'enfants dialectophones à un chiffre de 20 à 25% d'enfants dialectophones grâce au rétablissement de la transmission familiale de notre langue », a lancé Victor Vogt.

Le président de l'Olca a indiqué qu'en 2023, 22 900 naissances sont intervenues en Alsace. Les parents ont tous reçu une lettre de l'Olca pour les sensibiliser à la transmission du dialecte. 701 familles ont alors répondu favorablement à la proposition d'envoi d'un kit linguistique. « C'est trop peu », a reconnu Victor Vogt qui a conclu par un : « Mir sin nit d'letscha, äwer mir sin d'letscha wu ebbs kenna mächa (nous ne sommes pas les derniers mais nous sommes les derniers à pouvoir agir) ».

● Julien Steinhäuser

Télévision

## Une famille alsacienne XXL sur le petit écran



La famille Mentzer à son domicile d'Illfurth. Photo Vincent Voegtlin

Domiciliés à Illfurth, Matthieu Mentzer, son épouse Laetitia et leurs cinq garçons, sont suivis dans la huitième saison de l'émission quotidienne « Familles nombreuses : la vie en XXL », diffusée sur TFI.

« Nous n'étions pas prédisposés à former une famille nombreuse », souligne Matthieu Mentzer. S'il lui a fallu cinq ans pour faire un deuxième enfant, le couple qu'il forme avec Laetitia y a assurément pris goût. Avec Dorian, qui fête ses 20 ans ce 26 septembre, puis Loris (15 ans), Noa (12 ans), Maël (9 ans) et Eden (3 ans), Matthieu s'est trouvé « d'autres copains », notamment pour partager sa passion du foot. Laetitia aurait certes bien aimé une fille dans le lot, mais on devine qu'elle s'impose facilement à la tête de cette bande de garçons.

**« On se retrouve comme on est ! »**

Depuis le 28 août, tous les sept reviennent régulièrement dans « Familles nombreuses : la vie en XXL », une émission diffusée sur TFI. Laetitia, qui ne se reconnaissait pas dans les familles débordées montrées dans les saisons précédentes, s'est portée candidate pour montrer qu'on peut avoir plus de trois en-

fants sans être « des cas sociaux qui vivent des allocations familiales » (sic).

Les Mentzer, eux, sont du genre hyperactif. Après avoir été aide-soignante en Suisse, Laetitia a ouvert son propre institut de beauté, à son domicile à Illfurth, ce qui lui permet de jongler entre vie professionnelle et vie de famille. Matthieu est opérateur dans l'industrie chimique à Ottersheim. Le travail posté et l'alternance de six jours travaillés et de quatre jours de repos lui permettent de trouver du temps pour les enfants. C'est généralement lui qui prépare les repas.

Les vendredis, samedis et dimanches, Laetitia et Matthieu font des pizzas : il y a trois ans, ils ont acheté un vieux bus à impériol londonien, qu'ils ont transformé en food-truck géant. Ils ont aussi un camion de glacier et un chalet finlandais qui accueille la clientèle dans un coin de leur jardin. Bref, les parents ont habituellement assez peu de temps pour regarder la télé. Depuis quelques semaines, ils découvrent le résultat du tournage réalisé entre avril et septembre 2023. « Rien n'est scénarisé, précise Laetitia. On se demandait quelle image on allait renvoyer, mais on se retrouve comme on est ! »

« Familles nombreuses : la vie en XXL », tous les jours de la semaine à 17h30 sur TFI.

Mobilité

## Futur service régional Vélo Fluo : 19 gares alsaciennes sélectionnées

Pour favoriser la combinaison train + vélo et offrir une solution pratique pour les derniers kilomètres à l'arrivée, la Région Grand Est projette d'expérimenter à partir du printemps 2025 un service automatisé de location de vélos à assistance électrique (VAE), baptisé Vélo Fluo, dans les principales gares de son territoire.

Alors que l'appel d'offres destiné à choisir le prestataire sera clos le 30 septembre, la collectivité vient de publier la liste des 52 premières gares où seront déployées les stations. Cette liste comprend 19 gares alsaciennes (\*).

Cette nouvelle offre de mobilité douce s'inspire du système de location Blue Bike proposé depuis 2011 par les chemins de fer belges SNCB. Elle fonction-

nera en boucle fermée avec obligation de restituer le VAE à la station d'origine et pour une utilisation à la journée. La réservation, qui se fera via une application, ne sera toutefois accessible qu'aux personnes disposant d'un titre de transport TER ou d'un abonnement combiné TER + vélo Fluo. Le lauréat de l'appel d'offres sera désigné d'ici fin décembre. Il lui reviendra de mettre en place les stations et de les exploiter pendant cinq ans pour le compte de la Région.

(\* Les gares alsaciennes concernées sont Wissembourg, Soutz-sous-Forêts, Haguenau, Saverne, Hoerdt, Gamsheim, Strasbourg, Molshem, Schirmeck-La Broque, Obernai, Barr, Séléstat, Erstein, Benfeld, Colmar, Mulhouse, Munster, Altkirch et Saint-Louis.

**LaBOUTIQUE**

**L'Almanach illustré de l'Alsace 2025**  
14,95 € 136 pages

L'Almanach de l'Alsace : au cœur des traditions, de l'histoire, de la gastronomie, toujours avec infos & conseils !

**LES NOUVEAUTÉS**  
également en vente chez votre marchand de journaux

**L'Almanach illustrés des Animaux 2025**  
14,95 € 136 pages

L'Almanach des animaux délivre des conseils & infos pour mieux vivre au quotidien avec votre animal de compagnie !

**L'Almanach 2025 Notre Temps**  
19,95 € 388 pages

1 jour = 1 page avec plus de 1500 infos et astuces à utiliser au quotidien : forme, jardin, cuisine, internet ...

Retrouvez tous nos livres et magazines sur notre boutique en ligne : [www.boutique.lalsace-dna.fr](http://www.boutique.lalsace-dna.fr)

**L'ALSACE**  
**DNA**

**LaBOUTIQUE**

**RETOURNEZ CE BON DE COMMANDE ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÉGLEMENT À :**  
La Boutique L'ALSACE-DNA  
rue Renaudot - 54185 Heillecourt Cedex  
09 69 32 24 23  
ccntactboutique@lalsace-dna.fr

QUANTITÉ    PRIX

L'ALMANACH ILLUSTRÉ DE L'ALSACE 2025  
14,95 € + 4 € de frais de port = 18,95 €

L'ALMANACH ILLUSTRÉ DES ANIMAUX 2025  
14,95 € + 4 € de frais de port = 18,95 €

L'ALMANACH 2025 NOTRE TEMPS  
19,95 € + 4 € de frais de port = 23,95 €

TOTAL

Vous trouvez ci-joint mon règlement par chèque à l'ordre de L'ALSACE ou des DNA : \_\_\_\_\_ Montant

N° \_\_\_\_\_  
Banque \_\_\_\_\_

Date et signature obligatoire

Offres valables jusqu'au 31 décembre 2024. Les informations fiscales dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Relations Clients des DNA et L'ALSACE afin de permettre le traitement de votre commande. Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition ou pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter la relation client : [relationsclients@dna.fr](mailto:relationsclients@dna.fr) ou [relationsclients@lalsace.fr](mailto:relationsclients@lalsace.fr) ou consulter les liens suivants : [www.dna.fr/cgu](http://www.dna.fr/cgu) - [www.dna.fr/contact](http://www.dna.fr/contact) et [www.lalsace.fr/cgu](http://www.lalsace.fr/cgu) - [www.lalsace.fr/contact](http://www.lalsace.fr/contact)

**ENVOYEZ MA COMMANDE A :**

Mme  M.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir des DNA ou de L'ALSACE des informations par mail.